

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAIEMENT DE LA REDEVANCE N° 165/2026

A L'ENTREPRISE KAMUNGA SARL

Après avoir reçu le contrat du marché n° 077/B'KE/CGPMP/SP/09/20256, conclu avec Bayeke, pour un montant total hors taxe dollars américains sept cent et quatre mille vingt-cinq, soixante-six centimes (USD 704 025,66) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains quatre mille neuf cent vingt-huit, dix-huit centimes (USD 4 928,18), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 24/06/2026



Directeur Administratif et Financier

0000165